



Doc. 15698

30 janvier 2023

L'utilisation d'armes explosives, facteur déterminant de déplacements forcés

Proposition de résolution

déposée par M. Domagoj HAJDUKOVIĆ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Selon les statistiques du HCR, il y avait 100 millions de personnes déplacées en mai 2022, dans le monde. Ce chiffre comprend 37,8 millions de réfugiés fuyant la guerre, les persécutions et la violence. Les ONG et des organisations internationales telles que le HCR ont mis en évidence la corrélation entre le déploiement d'armes explosives et l'afflux récent et sans précédent de réfugiés. Selon les enquêtes, la plupart des personnes qui fuient les conflits en cours choisissent de le faire en raison de l'effet des armes explosives sur les villes et leur population.

Lorsque des villes sont visées par des munitions larguées par avion, lancées par des lance-roquettes multiples ou par des obus d'artillerie lourde, ces munitions créent des problèmes durables pour la population locale. Celle-ci est obligée de fuir, soit parce qu'elle craint une attaque à l'explosif, soit parce que leurs maisons et leurs moyens de subsistance sont détruits. Malgré les décennies qui ont suivi les guerres en Europe du Sud-Est, les mines terrestres et les munitions non explosées constituent une menace permanente pour la population et les migrants qui empruntent la route des Balkans. Il reste encore 150 000 munitions non explosées disséminées dans la région des Balkans.

L'Assemblée parlementaire devrait examiner le lien entre les migrations forcées et les tendances actuelles dans la conduite des hostilités, et se demander s'il faut intensifier la mise en œuvre des normes juridiques existantes telles que la Convention des Nations Unies de 1997 sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction (Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines). L'Assemblée devrait se prononcer fermement contre l'utilisation des armes explosives et intervenir avec détermination pour bâtir la paix en Europe.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
ARATÓ Gergely, Hongrie, SOC
BALIĆ Marijana, Croatie, PPE/DC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
BUŠIĆ Zdravka, Croatie, PPE/DC
ÇEVİKÖZ Ahmet Ünal, Türkiye, SOC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
CRISTEA Andi-Lucian, Roumanie, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
FUNKE Fabian, Allemagne, SOC
GAVAN Paul, Irlande, GUE
GIOVAGNOLI Gerardo, Saint-Marin, SOC
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
MARTÍNEZ FERRO María Valentina, Espagne, PPE/DC
PEÑA Esther, Espagne, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SELNES Lise, Norvège, SOC
STIER Davor Ivo, Croatie, PPE/DC
TÜRK-NACHBAUR Derya, Allemagne, SOC

1. CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts